

CAPES EXTERNE D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE 2012

LETTRE DE CADRAGE À L'INTENTION DES PRÉPARATEURS du Vendredi 1er octobre 2010

Laurent CARROUE (1)

Président du jury du CAPES externe d'histoire et de géographie

Cette année universitaire 2010/2011 marque l'entrée en vigueur de la mastérisation des concours de l'enseignement. Alors que les écrits du CAPES externe 2011 vont très rapidement arriver en novembre 2010, cette nouvelle Lettre de cadrage est destinée à aider les préparateurs et les candidats à gérer cette année transitoire, maintenant bien définie dans les textes déjà diffusés, et – surtout - à se projeter dans l'avenir. Le présent texte poursuit donc le travail régulier d'information et d'analyse débuté en janvier 2010 (2). Son objectif est d'accompagner ces importants changements en tenant compte des intérêts collectifs à la fois de nos disciplines et de l'institution scolaire.

Se projeter au delà de l'année transitoire du CAPES 2011.

Après un printemps 2010 où nous avons à gérer en même temps le fonctionnement ou la préparation de trois concours (2010, 2011, 2012), l'achèvement en juillet des oraux du CAPES 2010 dans de bonnes conditions et à la satisfaction de tous – que le jury en soit publiquement remercié - signe la fin d'une époque.

En effet, avec l'ouverture de l'année universitaire 2010/2011, nous entrons dans un nouveau dispositif lié à la mastérisation des concours de l'enseignement. L'une de ses principales caractéristiques – qui nous concerne au premier chef - est de voir les épreuves écrites d'admissibilité se tenir en novembre 2010 et les épreuves d'admission en juin/juillet 2011 (d'où le nom de CAPES 2011). Ce choix induit un profond bouleversement des équilibres antérieurs dans la programmation des préparations et la gestion du temps. En effet, le choix de placer les écrits du CAPES en novembre entre en contradiction avec les modes d'organisation traditionnelle du fonctionnement des universités et centres de préparation. C'est pourquoi l'entrée en vigueur très rapide des nouveaux textes s'est traduite par le fait que de nombreuses universités se sont retrouvées en difficulté pour préparer les candidats aux écrits de novembre 2010. Ces incertitudes expliquent sans doute en partie le recul de - 20 % des inscrits constaté cette année.

Dans ce contexte, nous devons concevoir ce CAPES 2011 comme une année transitoire – cependant bien balisée - et déjà préparer ensemble le CAPES 2012. Nous souhaitons pour autant rassurer à la fois les préparateurs et les candidats sur les épreuves 2011. Composé d'universitaires, de professeurs de classes préparatoires, d'enseignants du secondaire et d'inspecteurs pédagogiques régionaux, le jury a tout à fait conscience et connaissance des difficultés rencontrées. Son expérience accumulée, sa culture partagée, son unité de vue et de jugement, la large stabilité de sa composition

¹ Ancien Professeur des Universités, Inspecteur Général de l'Education Nationale (IGEN)

² Voir en particulier : *De la rénovation du CAPES externe d'histoire et géographie* diffusée en janvier 2010, *Lettre de cadrage à l'intention des préparateurs* du 15 mars 2010, *Rapport du Jury 2010* mis en ligne sur le site du Ministère en septembre 2010.

pour cette année et la présence d'un directoire chevronné sont autant de garanties d'un fonctionnement efficace, serein, juste et exemplaire.

Cependant, il convient dorénavant de bien prendre conscience du fait que la tenue des écrits du concours à la mi-novembre avec publication des résultats d'admission à l'oral à la fin du mois de janvier suivant nécessite de revoir de fond en comble le dispositif de préparation (cf. tableau n° 1).

Si les universités disposent bien sur d'une totale liberté de choix dans le déploiement de leurs systèmes et offres de formation, il apparaît que le maintien du dispositif actuel de trois trimestres consécutifs de préparation soit à la fois nécessaire, réaliste et réalisable.

Cette hypothèse suppose cependant de débiter les formations académiques dix sept mois avant la date de proclamation des admissions définitives (contre 9 à 10 mois dans le système antérieur). Et pour que ces formations puissent être mises en œuvre avec des contenus intellectuels et scientifiques satisfaisants, il convient donc de publier les nouvelles questions aux programmes vingt-deux à vingt-trois mois à l'avance. Au total, on doit relever que le processus qui mène de la préparation à l'éventuelle réussite des candidats au CAPES se déploie sur deux années universitaires contre une auparavant.

Tableau n°1. La planification de la préparation au Capes externe 2012 : tableau de progression par rapport aux épreuves d'admission définitive

Mois zéro	Résultats définitifs d'admission : juillet 2012
	Epreuves orales d'admission : mi juin/ début juillet 2012
Mois - 4 à - 5	Proclamation des résultats d'admissibilité à l'oral : fin janvier 2012
Mois - 8 à 9	Epreuves écrites d'admissibilité à l'oral : mi-novembre 2011
Mois - 17	Début des préparations académiques : janvier 2011
Mois - 22 à 23	Publication des nouvelles questions aux programmes : sept./oct. 2010

Ces évolutions signifient que le pilotage et l'organisation du CAPES deviennent des opérations encore plus lourdes, contraintes et contraignantes que dans le dispositif antérieur à la mastérisation. Elles supposent donc de la part du jury d'un côté et des préparateur de l'autre une vision large s'inscrivant dans une réflexion à long terme se déployant sur des cycles temporels de quatre à cinq années comme nous en alertons la communauté universitaire dès janvier 2010.

Des nouvelles questions du CAPES externe 2012.

C'est pourquoi, comme nous nous y étions engagés en mars 2010, nous souhaitons publier – avec l'accord de la DGRH du Ministère de l'Education nationale que nous remercions vivement et en liens étroits avec les présidents des agrégations externes de géographie et d'histoire - les nouvelles questions au programme du CAPES externe 2012 dès ce mois de septembre/octobre 2010.

Afin de tenir compte de la définition et de la fixation des services annuels des universitaires en juin/juillet, nous publierons l'an prochain les nouvelles questions pour le CAPES externe 2013 – et pour les deux agrégations externes - dès la fin juin 2011 afin de faciliter encore mieux le travail de planification et d'organisation interne des centres de préparation.

La rénovation de la maquette des épreuves du concours du CAPES externe intervenue cette année se traduit par trois phénomènes majeurs bien lisibles dans le tableau n°2 par rapport aux versions antérieures du concours.

- Premièrement, le CAPES externe d'histoire et de géographie est bien devenu un concours totalement bivalent, à l'écrit (nombre de questions et notation) comme à l'oral (tirage au sort et notation), qui vise à mettre enfin fin aux profonds déséquilibres et graves anomalies jusqu'ici parfois constatées dans l'enseignement scolaire.

- Deuxièmement, son programme est composé de trois questions en géographie et de trois questions en histoire auxquelles s'ajoute l'épreuve spécifique d'ESD qui compte, rappelons le, pour 50 % de la note à l'oral à côté de la leçon de géographie/ ou d'histoire.
- Troisièmement, la question *Le Prince et les Arts* en histoire, introduite pour le CAPES 2011, est bien sûr maintenue une seconde année. Elle ouvre de nouvelles logiques de grandes questions transversales qui dépassent en histoire l'organisation habituelle en quatre périodes et huit sous-périodes. Ce choix a fait initialement débat et s'est parfois heurté durant le printemps 2010 à de nombreuses incompréhensions, voire à de vives oppositions. Il semble aujourd'hui mieux accepté. Il permet en effet d'introduire une double rupture épistémologique à la fois dans la définition des questions aux programmes en histoire (transpériodisation) et dans une nouvelle articulation «transdisciplinaire» à rechercher entre histoire et histoire des arts à travers le traitement de cette belle question réellement novatrice ⁽³⁾.

Dans ce cadre, il convient de souligner l'importance du choix des questions aux concours de l'enseignement secondaire selon une double logique : d'un côté en interne comme levier d'évolution et de rénovation de nos champs, démarches et pratiques disciplinaires, de l'autre en externe comme facteur d'affirmation du dynamisme, de l'ouverture et de l'utilité incontournable de nos disciplines dans la vie de la Cité. C'est précisément ce dynamisme et cette ouverture qui fondent au moins en partie la légitimité de la présence de nos disciplines dans l'enseignement scolaire. A l'avenir, il est donc souhaitable que ce processus se poursuive avec l'arrivée en histoire dans les questions aux programmes des concours des nouvelles grandes thématiques historiographiques apparues ces dernières années en France ou en Europe (cf. *Global History...*).

Tableau n° 2. Liste des questions au concours du Capes externe 2012
(écrits novembre 2011, oraux juillet 2012)

Histoire	Géographie
Rome et l'Occident, de 197 avant Jésus-Christ à 192 après Jésus-Christ.	La France en villes.
Le Prince et les Arts, du XIV ^{ème} au XVIII ^{ème} siècle en France et en Italie.	L'Europe.
Le monde britannique de 1815 à 1931.	Géographie des conflits (nouvelle question).

Concernant les questions au programme du CAPES 2012, il nous a fallu – dans un contexte comme nous venons de le voir de profond bouleversement institutionnel et pédagogique – faire preuve à la fois de pragmatisme et de novation face à trois bouleversements considérables (autonomie des Universités, mastérisation des concours de l'enseignement, rénovation des épreuves du CAPES externe d'histoire et de géographie) qui conjuguent leurs effets. C'est pourquoi – en accord et étroite coordination avec les deux agrégations externes – nous avons choisi de limiter la rotation des questions aux concours pour le CAPES 2012, en particulier en histoire.

En géographie, la situation est sensiblement différente puisque les questions sont semblables pour les trois concours grâce au partage d'une démarche et philosophie communes de grandes questions de synthèse ancrées directement sur l'étude et le traitement de grands enjeux contemporains. Après

³ Cf. introduction bibliographique de P. Boucheron, J. Cornette et A. Duprat publiée dans *Historiens et Géographes*.

«Nourrir les hommes», la nouvelle question de géographie générale est intitulée **Géographie des conflits**.

A partir des importants apports construits par la géopolitique et la géographie politique de ces dernières années (cf. Yves Lacoste et la revue Hérodote...), son objectif est d'embrasser dans une approche géographique l'ensemble des processus et phénomènes conflictuels en articulant conflits/ conflictualité et territoires/ territorialité/ territorialisation en insistant en particulier sur les jeux d'acteurs, les dynamiques d'interaction et les emboîtements d'échelles. Nous publierons très rapidement dans les semaines qui viennent - conjointement avec les président et vice-présidents des agrégations externes - une lettre d'accompagnement définissant les attentes des jurys.

Quelques pistes de réflexion pour l'avenir.

Au total, nous pouvons constater que si les bouleversements actuels représentent de fortes contraintes de tout ordre, elles ouvrent aussi de nouvelles perspectives novatrices si nous acceptons collectivement de nous en saisir. Dans cette perspective, quatre pistes peuvent être dégagées.

- Donner du temps au temps : une nouvelle philosophie de pilotage, d'édition et de préparation.

Le fait que le CAPES externe d'histoire et de géographie soit un des rares CAPES à se construire sur un programme de grandes questions très régulièrement modifiées est une profonde spécificité de nos disciplines.

Comme nous l'avons vu, le choix des questions constitue un enjeu intellectuel, scientifique, épistémologique, didactique et pédagogique considérable avec des effets immédiats de pilotage ou d'induction à l'amont (préparations) et à l'aval (formation initiale et continue). Si jusqu'ici les préparateurs et auteurs potentiels de manuels connaissaient les nouvelles questions trois ou quatre mois avant le début des cours, la situation change aujourd'hui considérablement. Dorénavant, les délais de préparation vont pouvoir monter à 6 ou 7 mois.

Ce nouveau temps disponible doit être un gage de qualité, en particulier dans l'édition. Si dans le contexte économique et financier actuel les concours représentent depuis plusieurs années pour les auteurs et éditeurs des enjeux financiers considérables, on doit relever que certains auteurs ou certaines collections éditoriales s'étaient spécialisés dans la course au chiffre d'affaires avec parfois des productions, individuelles ou collectives, médiocres voire bâclées.

Dans l'édition, on peut espérer cette époque dorénavant révolue. Notre stratégie d'information et de transparence très à l'amont sur les questions aux concours doit donc être aussi l'occasion de mettre fin à ces dérives en donnant enfin du temps au temps. Il y va de la crédibilité de nos disciplines.

- Vers un rythme ternaire des questions ?

Dans le contexte actuel, les présidences et directoires des jurys sont aussi en train de s'interroger sur l'évolution des rythmes de rotation des questions aux programmes. Si traditionnellement jusqu'ici ce rythme était de deux ans, cette année transitoire a été l'occasion de mettre en œuvre un gel partiel de ce dispositif afin de permettre aux préparateurs de faire face aux brutales échéances de novembre 2010.

A l'avenir, même si rien n'est fixé ou arrêté, la question de l'adoption d'un système ternaire de rotation pour au moins une partie des questions est posée. Elle aurait l'avantage là encore de laisser du temps au temps pour la préparation, la formation et l'édition et permettrait de mieux labourer intellectuellement et scientifiquement les champs ouverts et couverts par les nouvelles questions qui, en retour, pourraient prendre plus d'ampleur en étant plus synthétiques.

On passerait alors sans doute d'une logique de vaste bachotage à une vraie logique de formation. En ce sens, l'adoption d'un possible rythme ternaire n'est pas, on le voit bien, affaire de

simple mécanique mais posent des enjeux intellectuels d'envergure qui expliquent les interrogations actuelles.

- L'attachement à une très étroite liaison entre le CAPES et les agrégations.

La déconnection des temporalités des dates d'écrits des différents concours, le choix des programmes et le rythme de renouvellement de ceux-ci pose bien sur la question des liens entre le CAPES externe et les agrégations externes.

En septembre 2010, les présidents et vice-présidents des trois concours se sont réunis à Paris pour travailler conjointement à l'organisation des concours prochains. Ils ont réaffirmés très clairement leur attachement à une étroite liaison entre les trois concours et à un cadre réellement national des préparations.

- Les enjeux de la bivalence, de la maîtrise des TICE et des contenus de nos disciplines.

Enfin, on ne peut se projeter dans l'avenir sans faire jouer les différentes temporalités. Si nous devons négocier et réussir collectivement en 2011/2012 les basculements induits d'un côté par la mastérisation et de l'autre la rénovation des épreuves, il est aussi de notre devoir de réfléchir à moyen et long terme.

En effet, la mise en œuvre à la rentrée scolaire 2010/2011 de la nouvelle réforme du lycée - qui se traduit en particulier par la suppression de l'enseignement obligatoire de l'histoire et de la géographie en terminales S – nous rappelle brutalement aux réalités et à nos responsabilités individuelles et collectives, actuelles et futures.

Nous formons et recrutons en 2011/2012 des jeunes actifs qui vont enseigner environ quarante ans, c'est à dire jusqu'en 2050. Durant les dix dernières années de leur carrière, c'est à dire entre 2040/2050, ils formeront eux-mêmes des jeunes qui seront en activité jusqu'en 2100. Sommes nous certains que notre offre actuelle de formation initiale et nos concours les arment de manière satisfaisante - intellectuellement, culturellement, scientifiquement et pédagogiquement – pour affronter les multiples défis auxquels ils vont être confrontés dans les vingt à trente ans qui viennent ?

Nous ne pouvons ouvrir et traiter tous les chantiers en même temps. Mais il est clair qu'il nous faudra dans les mois et années qui viennent revenir sur trois enjeux essentiels : la bivalence en veillant bien à sa réelle mise en oeuvre, la maîtrise effective des TICE et du numérique pour laquelle nous publierons au printemps 2011 une nouvelle *Lettre de cadrage* spécifique et, enfin, plus largement une véritable réflexion sur la nature, la place, le rôle et l'orientation de nos disciplines (contenus, outils, méthodes et concepts...).

En espérant avoir fait œuvre utile avec cette nouvelle *Lettre de cadrage*, nous vous présentons au nom du Directoire et de l'ensemble du jury du CAPES externe d'histoire et de géographie tous nos vœux de succès pour cette nouvelle rentrée universitaire 2010/2011.